

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
ET ARRÊTÉS DU MAIRE**

**APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE
GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

**CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A
L'OCCASION D'UN TOURNAGE**

D.G.A.
Animations, Culture, Santé, Enfance
Service des Animations et de la Vie Associative

Nous, Maire de la ville de Wattrelos,
Vu l'article L.2122 - 22 5° du Code Général des Collectivités
Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2 du 27 mai 2020,
portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal au Maire de
Wattrelos, transmise à Monsieur le Préfet du Nord le 29 mai 2020 ;

Considérant que la ville de Wattrelos a été sollicitée par la société
Z&L Arts pour autoriser l'occupation de deux sites dont elle est
propriétaire à l'occasion du tournage d'un clip vidéo ;

Considérant qu'il convient de délivrer un titre d'occupation à
ladite société ;

D É C I D O N S

Article 1^{er} - D'autoriser l'occupation de deux sites (ancienne piscine et église Saint Maclou) au bénéfice de
la société Z&L Arts en vue du tournage d'un clip vidéo le jeudi 26 février de 8 heures 30 à 17 heures 30 et
le samedi 28 février 2026 de 8 heures à 12 heures.

Article 2 - Cette occupation, à titre gracieux, fait l'objet de deux conventions entre la ville de Wattrelos et
la société Z&L Arts.

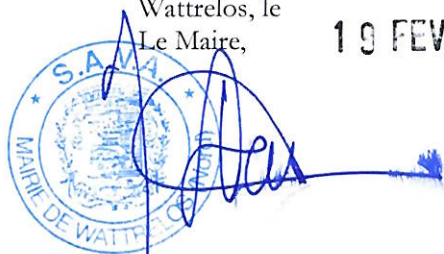
Article 3 - Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera
rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal. Cette décision sera publiée
sur le site internet de la Commune.

La présente décision est rendue exécutoire et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à
compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le
site internet « www.telerecours.fr ».

Acte certifié exécutoire de plein droit en application de la
Loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la
Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

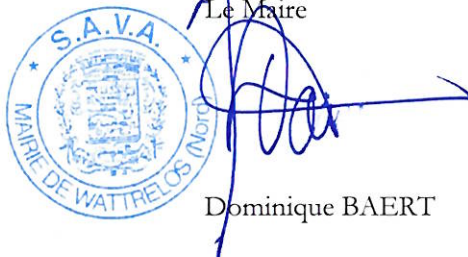
Wattrelos, le
Le Maire,

19 FEV. 2026



Dominique BAERT

Fait à Wattrelos, le 13 février 2026
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire



Dominique BAERT